

## COMMENT AIDÉ UN PROCHE ?

---

Par Profil supprimé Postée le 12/05/2014 13:22

Bonjour ma mère souffre d'alcoolisme et fume je connais les risques qui peuvent suivre face à cette consommation, sa consommation est quotidienne d'environ 2 verres et j'aimerais avoir des aides des solutions pour pouvoir essayer de lui faire arrêter ou au moins faire en sorte que sa consommation ne soit plus dangereuse pour sa santé. Pour mon père sa consommation est légèrement moins importante et j'aimerais avoir aussi des solutions.

Ps : désolé pour les fautes d'orthographe  
j'ai choisi ce pseudo un peu idiot et simple afin de garder l'anonymat

---

### Mise en ligne le 19/05/2014

Bonjour,

Nous entendons votre appel à l'aide concernant l'alcoolisme de vos parents et particulièrement celui de votre mère. Nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour nous prononcer sur une éventuelle dépendance à l'alcool de vos parents. Si leur consommation est de deux verres par jour, moins pour votre père, il est difficile de parler d'alcoolisme, quand bien même celle-ci serait quotidienne.

L'usage nocif de l'alcool est toujours problématique autant pour l'usager que pour son entourage. Nous comprenons vos inquiétudes et nous vous conseillons de dialoguer avec votre mère pour qu'elle accepte de faire le point sur sa consommation. Sur notre site vous trouverez par exemple un test qui pourrait vous renseigner, et éventuellement servir de base de discussion. Voici le lien du test : [http://www.alcool-info-service.fr/evaluer/etape\\_1](http://www.alcool-info-service.fr/evaluer/etape_1)

Vous pouvez emprunter le même procédé pour votre père.

De plus, parallèlement vous pouvez si vous le souhaitez obtenir de l'aide et des renseignements dans les centres d'alcoologie où des professionnels, médecins, psychologues, addictologues, travailleurs sociaux, vous accueilleront. Ce sont les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), l'accueil y est gratuit et confidentiel. Nous vous avons mis en fin de message une adresse de centre situé dans votre ville et vous pouvez les contacter.

Vous pouvez aussi nous joindre au 0980 980 930, appel non surtaxé, de 8h00 à 2h00 du matin tous les jours pour être soutenue, conseillé ponctuellement et si nécessaire réorientée.

Bon courage et cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

### CSAPA DU C.H DES PAYS DE MORLAIX-CONSULTATION DE PROXIMITÉ

Place Jeanne d'Arc  
Espace Queguiner  
29400 LANDIVISIAU

Tél : 02 98 62 64 02

Site web : [www.ch-morlaix.fr](http://www.ch-morlaix.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h-12h30 et de 13h30-17h00

Accueil du public : Sur rendez-vous : le mercredi de 11h00 à 18h30

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée